

Dossier N° C20081.00

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



SECOND ORIGINAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE ONZE MARS

A LA REQUETE DE :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST suite à une fusion absorption selon déclaration de conformité du 01 Mai 2016, lui même venant aux droits de la société FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE suite à la fusion intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MIDI PYRENEES FINANCIERE REGIONALE accompagné d'un changement de dénomination sociale selon PV D'AGE du 10/07/2009), Société Anonyme au capital de 124 821 703,00 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644 dont le siège social est sis 26/28 rue de madrid à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

Pour lequel domicile est élu au cabinet de :

La SELARL LESPRIT-TRESEUCH, prise en la personne de Maître Maud TRESPEUCH, avocat inscrite au Barreau de l'ARIEGE, demeurant 01 rue des Moulins – 09000 – FOIX

Et encore pour la correspondance au cabinet de :

La SELARL TAVIEAUX MORO – de La SELLE, prise en la personne de Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, Société d'Avocats inscrits au Barreau de PARIS, demeurant 06 Rue de Madrid – 75008 – PARIS.

AGISSANT EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 22 Janvier 2009 par Maître Jean-Pierre SANZ, notaire à FOIX (09000), contenant deux prêts d'un montant total de 154 600,00 Euros, se décomposant comme suit :

- Un prêt à taux 0% d'un montant de 18 000,00 Euros, amortissable sur une durée de 19 ans, au taux de 0,00 % l'an hors assurance,
- Un prêt habitat d'un montant de 136 000,00 Euros, amortissable sur une durée de 34 ans, au taux de 5,65 % l'an hors assurance,

Consenti par le CREDIT IMMOBILIER DE France MIDI-PYRENEES FINANCIERE REGIONALE aux conjoints FOURNIE-PIQUET, destiné à financer l'acquisition de leur résidence principale, et garanti par deux privilèges de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle grevant les biens immobiliers ci-après désignés.

Et une inscription d'hypothèque conventionnelle enregistrée et publiée au service de la publicité foncière de FOIX (ex-conservation des hypothèques) le 26 Février 2009 et le 06 Avril 2009, sous les références volume 2009V N°356,

Et une inscription de privilège de prêteur de deniers enregistrée et publiée au service de la publicité foncière de FOIX (ex-conservation des hypothèques) le 26 Février 2009 et le 06 Avril 2009, sous les références volume 2009V N°354,

Et une inscription de privilège de prêteur de deniers enregistrée et publiée au service de la publicité foncière de FOIX (ex-conservation des hypothèques) le 26 Février 2009 et le 06 Avril 2009, sous les références volume 2009V N°355,

Je, Pierre CASTELA, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Française LOUBATIERES - Pierre CASTELA, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de MIREPOIX (Ariège), 12 Rue Porte d'Amont, soussigné

Certifie m'être rendu ce jour, à 16 heures 30, commune de ARNAVE (09400), 32 Route des Corniches, assisté de Monsieur Hubert PASINI, du cabinet PROBATEX, en charge des diagnostics immobiliers, afin de procéder à la description entière et détaillée du bien immobilier qui y est situé appartenant à :

PROPRIETAIRES :

1°) Monsieur FOURNIE Mathieu Pascal né le 05/11/1973 à FOIX, domicilié 32 Route des corniches (09400) ARNAVE

2°) Madame PIQUET Christelle Laurence marie Antoinette , de nationalité Française née le 24/04/1971 à LAVELANET, domiciliée 32 Route des Corniches (09400) ARNAVE

DESIGNATION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de commune de ARNAVE (09400), 32 Route des Corniches ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
A	967	32 Route des Corniches	4 a 13 ca

DESCRIPTION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de commune de ARNAVE (09400), 32 Route des Corniches ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
A	967	32 Route des Corniches	4 a 13 ca

Il s'agit d'une maison d'habitation avec un rez de chaussée et deux étage, avec dépendances et jardin attenant situé sur la commune d'ARNAVE (09400), 32 Route des Corniches d'une superficie habitable d'environ 115 M².

Ce bien est relié au réseau électrique et téléphonique.

Les eaux usées sont traités par une fosse septique privative

Le chauffage est assuré par quelques radiateurs situés dans les différentes pièces, alimentés en liquide calorifuge par une chaudière au fuel actuellement désactivée. Divers radiateurs électriques ont été installés ainsi qu'un insert de cheminée au rez-de-chaussée dans la pièce principale.

La production d'eau chaude est assurée par un cumulus électrique.

Ce bien est actuellement occupé par Monsieur FOURNIE Mathieu et Madame PIQUET Christelle et leurs enfants.



I – REZ-DE-CHAUSSEE :

Le rez de chaussée se compose d'une pièce principale à usage d'entrée, salon, salle à manger avec un espace cuisine et la cage d'escalier menant aux étages.

1 – PIECE PRINCIPALE à usage de salon, salle à manger :

On accède à cette pièce depuis l'extérieur par la cour, par une porte en bois, vitrée en partie haute par trois carreaux, simple vitrage avec serrurerie et poignée de portes.

Cette pièce à une superficie d'environ 24,40 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont en pierre apparente sur deux faces et peints pour le surplus.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l'étage avec poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Sud, par la partie vitrée de la porte d'entrée et par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Nord, par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, double vitrage fermée sur l'extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Ouest, par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage.

Cette pièce est équipée de 2 point lumineux au plafond, de 4 interrupteurs, de 3 prises électriques, d'1 prise téléphonique, d'1 prise télévision, de 2 radiateurs électriques et d'une cheminée avec insert.





2 – ESPACE CUISINE :

On accède à cette pièce depuis la pièce principale par un bar à l'américaine.

Cette pièce à une superficie d'environ 17,00 M².

Le sol est en carrelage.

Les murs sont carrelés côté plan de travail et peints pour le surplus.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l'étage avec poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Ouest par une porte fenêtre, double battant sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 2 interrupteurs, de 7 prises électriques, d'une cuisine équipée avec portes et tiroirs en partie basse, 1 hotte avec filtre à charbon, 1 lave-vaisselle, 1 table de cuisson 4 feux gaz (gaz bouteille), un évier 1 bac en résine, 1 four, une arrivée et une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver, 1 cumulus électrique et une niche dans laquelle se trouve un tableau électrique, un disjoncteur et un compteur électrique.



3 – CAGE D’ESCALIER :

On accède à cette pièce depuis la pièce principale.

Les marches et la rampe sont en bois.

Les murs sont en Placoplatre brut.

Le plafond est constitué par la sous face de l’escalier menant au deuxième étage.

Cette pièce n’est pas éclairée directement depuis l’extérieur.

Cette pièce est équipée de 2 interrupteurs.



II – PREMIER ETAGE :

On accède au premier étage par la cage d’escalier. On accède ensuite à un palier dégagement desservant de la gauche vers la droite un cabinet de toilette, une salle de bains, et deux chambres.

4 – PALIER - DEGAGEMENT :

On accède à cette pièce depuis la cage d’escalier.

Cette pièce à une superficie d’environ 7,00 M².

Le sol est en parquet bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l’étage recouvert de lambris peint.

Cette pièce est éclairée depuis l’extérieur, côté Ouest, par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l’extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 2 interrupteurs, et d’1 radiateur alimenté par la chaudière au fioul.



5 – CABINET DE TOILETTES :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.



Cette pièce à une superficie d'environ 1,68 M².

Le sol est en parquet bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l'étage recouvert de lambris peint.

Cette pièce n'est pas éclairée depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 interrupteur et d'une cuvette de toilette avec réservoir bac dorsal, lunette et abattant.

6 – SALLE DE BAINS :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce à une superficie d'environ 7,30 M².

Le sol est en carrelage.

Les murs sont en carrelage sur les 2/3 de la hauteur et peints pour le surplus.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l'étage recouvert de lambris peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Nord par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de 2 points lumineux mural, de 1 interrupteur, de 2 prises de courant, d'une arrivée et d'une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver, 1 baignoire et d'un lavabo sur meuble en bois mélaminé avec 2 portes.



7 – CHAMBRE 1 :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce à une superficie d'environ 13,02 M².

Le sol est en parquet bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l'étage recouvert de lambris peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Nord, par une fenêtre double battant sur châssis en bois, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux au plafond, de 1 interrupteur, de 3 prises de courant et d'1 radiateur alimenté par la chaudière au fioul.



8 – CHAMBRE 2 :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce à une superficie d'environ 11,45 M².

Le sol est en parquet bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est constitué par la sous face du plancher de l'étage recouvert de lambris peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, côté Sud, par une fenêtre double battant sur châssis en bois, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux au plafond, de 1 interrupteur, de 3 prises de courant et d'1 prise télévision.



9 – CAGE D’ESCALIER :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement.

Les marches et la rampe sont en bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est en moquette murale.

Cette pièce n’est pas éclairée directement depuis l’extérieur.

Cette pièce est équipée d’1 point lumineux mural.



III – DEUXIEME ETAGE :

On accède au deuxième étage par la cage d’escalier. On accède ensuite à un palier dégagement desservant de la gauche vers la droite une salle d’eau et trois chambres.

10 – PALIER - DEGAGEMENT :

On accède à cette pièce depuis la cage d’escalier.

Cette pièce à une superficie d’environ 4,62 M².

Le sol est en linoleum.

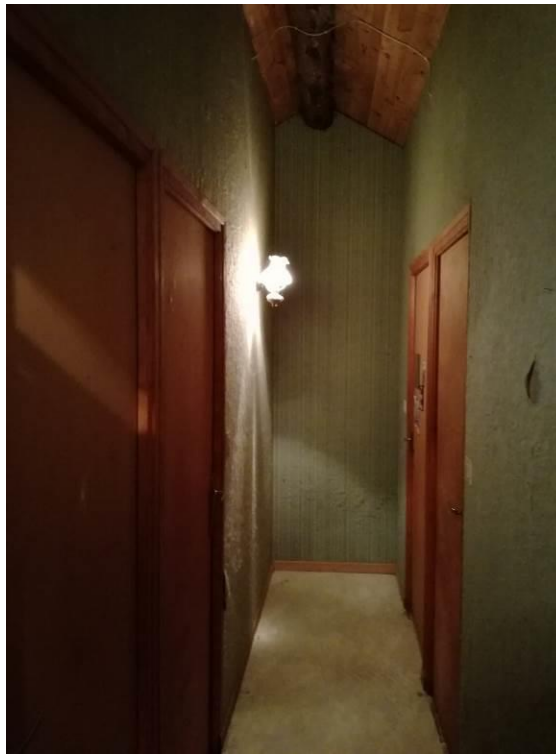
Les plinthes sont en bois.

Les murs sont en moquette murale.

Le plafond est en lambris sous toiture.

Cette pièce n’est pas éclairée directement depuis l’extérieur.

Cette pièce est équipée de 2 point lumineux muraux et de 4 interrupteurs.



11 – SALLE D’EAU :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce à une superficie d’environ 5,15 M².

Le sol est en linoléum. Les murs sont en carrelage côté lavabo et douche et peints pour le surplus. Le plafond est en lambris sous toiture.

Cette pièce est éclairée depuis l’extérieur, côté Nord par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage en verre granité.

Cette pièce est équipée de 2 points lumineux muraux, de 1 interrupteur, de 1 prise de courant, d’1 radiateur électrique, 1 douche cabine maçonnée et carrelée avec receveur et d’1 lavabo en faïence sur colonne.



12 – CHAMBRE 3 (Côté Nord) :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce à une superficie d'environ 10,70 M².

Le sol est en linoleum.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont en moquette murale.

Le plafond est en lambris sous toiture.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre sous toiture type velux.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 interrupteur, de 3 prises de courant, d'1 radiateur électrique, d'1 prise télévision et d'1 placard fermé par 1 porte en bois.



13 – CHAMBRE 4 (Côté Sud) :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce à une superficie d'environ 7,40 M².

Le sol est en linoleum.

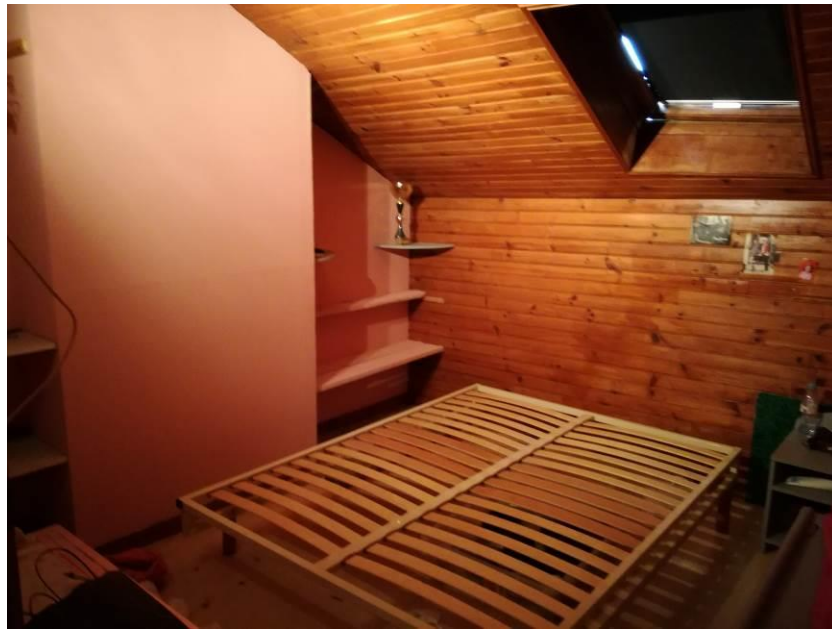
Les plinthes sont en bois.

Les murs sont en moquette murale.

Le plafond est en lambris sous toiture.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre sous toiture type velux.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 interrupteur, de 2 prises de courant, d'1 radiateur électrique et d'1 prise télévision.



14 – CHAMBRE 5 (Côté Sud) :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte en bois avec serrurerie et poignées de porte.

Cette pièce a une superficie d'environ 6,05 M².

Le sol est en linoléum.

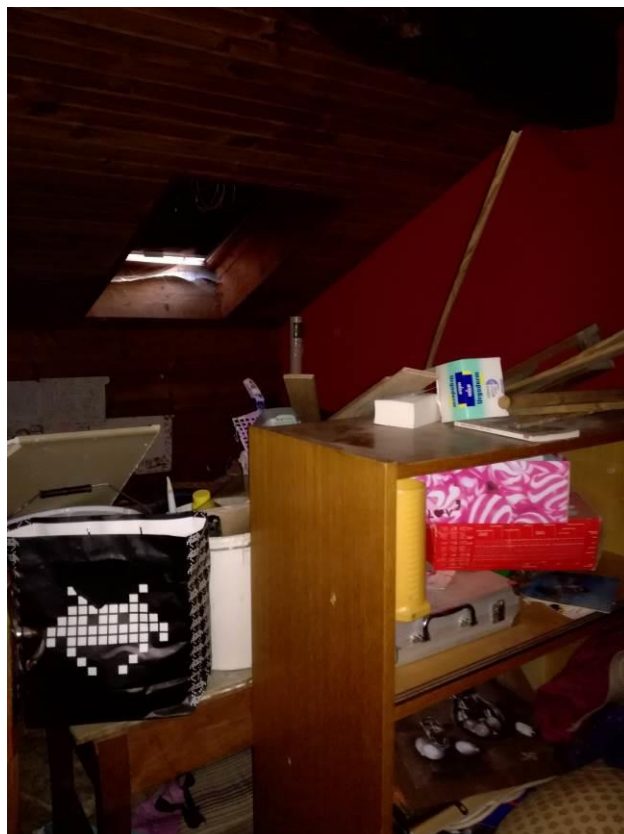
Les plinthes sont en bois.

Les murs sont en moquette murale.

Le plafond est en lambris sous toiture.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre sous toiture type velux.

Cette pièce est équipée de 1 point lumineux mural, de 1 interrupteur et de 2 prises de courant.



IV – DEPENDANCES :

Depuis la cour on accède à une dépendance avec étage non accessible. Au rez-de-chausée se trouve la chaudière au fioul. Attenant se trouve un auvent.





En fond de parcelle, côté Sud, se trouve un ancien poulailler.



V – EXTERIEURS :



Façade Côté Nord



Façade Côté Sud



Façade Côté Ouest



N'ayant plus rien à décrire, je me suis retiré à 18 heures 00 et ai dressé le présent procès-verbal Descriptif auquel j'ai annexé diverses photographies pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE

COUT : Comme indiqué à l'original.

Maître Pierre CASTELA

